

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 6*Objet : Subventions associations**Date de convocation :*

4 juillet 2023

Date d'affichage :

4 juillet 2023

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

19

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt trois
Le 11 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE,

Pouvoir : Mme Colette VERDOUX a donné procuration à Mme Véronique PATERNE.

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Sonia PARRIEL

Monsieur le Maire propose, après avis de la commission associations, d'attribuer les subventions 2023 suivantes :

Association pour la Langue et la Culture Occitane	240 €
Association pour le don du sang	400 €
Club Bouliste de Lafrançaise	550 €
Club Bouliste de St Maurice	400 €
Club bouliste de Lunel	400 €
Club Question Pour Un Champion	150 €
FNACA	150 €
Lafrançaise Cantate	100 €
APE « école Jean BAYLET »	300 €
APEL « école Sainte Marie »	300 €
APE « école JB VER et DOLTO »	600 €
Sud Quercy Lafrançaise Omnisports	1 300 €
CANAL	500 €
Ass des piégeurs agréés du Tarn et Garonne	98 €
Le Comice Agricole Cantonal	500 €
Le Judo Gym Section Gym	4 300 €
Le Judo Gym Section Judo	1 180 €

AR Prefecture

082-218200871-20230711-DELIB6-DE
Reçu le 13/07/2023

Lafrançaise Arts et Musique	2 100 €
Sporting Club de Lafrançaise	12 600 €
Tennis Club Lafrançaise	1 700 €
Lafrançaise Tourisme et Animations	9 500 €
Trio Musique Découverte - TMD	2 500 €
Pêcheur du Bas-Quercy – AAPPMA-	300 €
La pais'annerie	1 500 €
Foyers Sociaux Educatifs FSE Collège A. PERBOSC	100 €
SCH sporting club Honor de cos	300 €
Asso. Sportive Collège A. Perbosc	400 €
Association Centre Ressource	600 €
Amicale Del Cantarel	100 €
Chasseurs Agrées – ACCA	200 €
Tremplin Santé	250 €
Cevennes'Up evenementiel	500 €
Bon'âne-venture	500 €
Prévention routière	250 €
Avenir Cyclisme Bastidien UFOLEP	150 €
Sud Quercy Basket Vazerac	50 €
Guidon lafrançaise	200 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les subventions ci-dessus d'un montant de 45 268 € avec une voix contre et une abstention pour la subvention concernant la FNACA.
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif au compte 6574.
- **DIT** que le versement des subventions interviendra sous réserve de la présentation des pièces administratives et des documents comptables de l'association.



- ADOPTÉE -

Le Maire,

Thierry DELBREIL